

**Sujet :** [SNASUB-FSU] [FUSION] message du comité de mobilisation | consultation du personnel (4-7 novembre) & comité technique du 5 novembre  
**De :** "\"FSU snasub-fsu\" <liste.snasub-fsu.services@syndicat.ac-rouen.fr> (via liste.snasub-fsu.services Mailing List)  
**Date :** 23/10/2019 à 06:52  
**Pour :** "liste.snasub-fsu.services" <liste.snasub-fsu.services@syndicat.ac-rouen.fr>

! Ce message est diffusé au moyen de la liste OSTIC qui contient la liste des collègues présent-es dans les services avant mars 2019. Nous invitons les collègues destinataires à veiller à ce que l'information arrive aussi auprès des collègues affecté-es dans les services après cette date. !

Bonjour,

le comité de mobilisation soutenu par les organisations syndicales a pris les décisions suivantes :

L'objectif du recensement des situations dans les services par les collègues et les OS n'a pas pour objet la négociation avec la direction sur les éléments de diagnostic.

Il s'agit de dénoncer un mal-être, des problématiques liées au processus de fusion.

A/ Les points généraux soulevés par le comité de mobilisation sont les suivants :

1. Glissements de missions des postes de catégorie A vers des collègues de catégorie B, de même de postes de catégories B vers des collègues de catégorie C
2. Remplacement de titulaires par des contractuel-le-s
3. Non pérennisation des compétences ou expertises suite aux départs de collègues en lien avec le processus de fusion
4. Pas de lisibilité sur l'organisation des services en cours ou à venir
5. Nombreux départs du rectorat liés à la non lisibilité de l'avenir
6. Fatigue et risques liés aux déplacements Rouen – Caen
7. Augmentation de la charge de travail sans personnel complémentaire avec parfois l'affectation de collègues sur deux postes
8. Arrêts maladie et souffrance au travail
9. Absence de communication et silence de la part de la direction autour de la fusion qui perdure
10. Absence d'affichage des chefs de division qui conduit à une non reconnaissance des encadrant-es
11. Suppression de postes, dont de nombreux de catégorie A
12. Désorganisation générale du travail : qui fait quoi, entre Rouen & Caen mais aussi au sein du rectorat ? Qui DOIT faire quoi ?

B/ Moyen de consultation des personnels :

Le texte de la consultation a été adopté lors du comité de mobilisation de septembre. Il est issu d'un travail collectif des collègues, travail engagé depuis le mois de juillet.

Le moyen proposé au comité de mobilisation est une consultation en ligne respectant les principes suivants :

- respect des obligations relatives aux données personnelles (confidentialité, destruction après dépouillement de la consultation)
- procédure de vote sécurisée :
- \* nécessité de fournir l'adresse professionnelle nom.prenom@ac-rouen.fr pour pouvoir répondre à la consultation
- \* confirmation de la participation à la consultation par envoi automatique d'un courriel à l'adresse professionnelle nom.prenom@ac-rouen.fr
- \* nécessité d'une validation de la participation par un clic sur le lien hypertexte reçu dans le courriel automatique
- \* impossibilité de participer plus d'une fois à la consultation
- \* vérification de la feuille d'émargement et dépouillement des résultats du vote par un comité électoral composé de collègues du comité de mobilisation.

C/ Calendrier

4 novembre - 7 novembre 2019 : la consultation sera lancée le lundi 4 novembre le matin jusqu'au jeudi 7 novembre le soir.

5 novembre - CTA : un comité technique académique mettant en oeuvre la fusion est convoqué le 5 novembre à 14h30 au rectorat de Rouen. Des organisations syndicales appelleront au soutien par les personnels du boycott de l'instance, pendant leur temps de pause de 20mn.

8 novembre - résultat de la consultation & AG : le dépouillement de la consultation aura lieu vendredi 8 novembre le matin. La restitution sera faite lors de l'AG du 8 novembre au rectorat de Rouen.

Pour vous désabonner de la liste, utilisez l'application : [https://bv.ac-rouen.fr/desabo\\_ostic](https://bv.ac-rouen.fr/desabo_ostic)